

Parc des Expositions d'Orléans - Inauguration Les biennales de la sous-traitance ont été créées en 1983, à l'initiative de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie du Centre, et en partenariat avec la Région Centre, le département du Loiret, la Banque Populaire Val de France et la Ville d'Orléans (250 000 francs de participation aux frais d'organisation).

Elles accueillent 650 exposants sur 16 000m², pendant 4 jours du 13 au 16 mars 2001 et près de 10 000 visiteurs sont attendus (contre 8800 en 1999).

Leur création a été le fruit d'un constat : l'importance de la sous-traitance dans notre région et son rôle particulièrement dynamique dans l'économie en général. En effet, les entreprises du secteur de la sous-traitance sont marquées par une adaptabilité particulièrement rapide au contexte et à la demande extérieurs, par une grande diversité des branches d'activité concernées, par une grande variabilité des tailles des entreprises. Leurs dirigeants recherchent donc les informations les plus fiables et les plus rapides sur leur secteur d'activité, et les Biennales de la sous-traitance correspondent à cette demande.

Par ailleurs, ces entreprises connaissent les mêmes évolutions que les autres :

- elles s'intéressent aux questions commerciales et à l'apport, dans ce domaine, des nouvelles technologies. C'est pourquoi, les organisateurs de cette biennale ont prévu plusieurs conférences-ateliers sur ces questions ;
- dans le cadre du développement de la maintenance externalisée, elles proposent des services importants et adaptés qu'elles présentent lors de ce salon. Ces Biennales sont donc à la fois un salon où l'on s'informe mais aussi un salon où on fait des affaires, où on noue des contacts commerciaux qui peuvent se traduire par des commandes.

Cette manifestation, au service des entreprises et de leur développement, illustre parfaitement les causes du dynamisme de l'économie de l'agglomération orléanaise :

- une attention aux industries émergents et dynamiques afin de leur proposer les meilleures conditions d'installation et de développement ;
- une collaboration étroite entre tous les acteurs du développement économique : les collectivités locales, les acteurs institutionnels issus du monde de l'entreprise (CCI, CRCI, etc), etc.

Ces Biennales illustrent également l'esprit dans lequel nous intervenons pour les entreprises : il ne s'agit pas que les collectivités fassent à la place des entreprises, mais il s'agit de leur proposer le meilleur cadre pour développer leurs activités. C'est pourquoi, la Ville d'Orléans et la CCAO a créé et crée encore des zones d'activité, qu'elles ont développé des services spécialisés dans l'action économique afin de préparer dans les meilleures conditions l'installation ou le développement d'entreprises.

C'est ce parti-pris qui a permis à la Ville d'Orléans de créer 1400 emplois par an, et 3000 sur l'agglomération.

Thème : Archives